

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2008.

COMPTE RENDU

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES, Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, SIMON Chantal, MATTEONI Guy, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, LAVIE Laurent, PUECHEGUT Emmanuelle, BRUNEL Jean, GOELZER Martine, PONTOUS Guy, BOUDEY Jacqueline, GIULIANO Vito, JOUANDON Laurence, LO IACONO Michel, SUCCAMIELE Nathalie, GIVAUDAN Julien, ROS Christine, DENIS Jean François, POUET Paule, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, PANAGOUDIS Grégory, PALMASI Sandrine, GOMEZ Vincent, LANTERMO Christiane, GINI Michel, GARGANI Marie, ANTROPOLI Grégory, SIMONPIERI Daniel, PEREZ Marie-José, VENDRAME Richard, MIRA Elisabeth, conseillers municipaux.

A DONNE POUVOIR : GUIOT Robert à PONTOUX Guy.

SECRETAIRE DE SEANCE : PANAGOUDIS Grégory.



Ouverture de la séance : 11 H 30.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Daniel SIMONPIERI, maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions de conseillers Municipaux.

Mesdames, Messieurs LE DISSES, Eric, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, MATTEONI Guy, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, LAVIE Laurent, PUECHEGUT Emmanuelle, BRUNEL Jean, GOELZER Martine, PONTOUS Guy, BOUDEY Jacqueline, GIULIANO Vito, JOUANDON Laurence, LO IACONO Michel, SUCCAMIELE Nathalie, GIVAUDAN Julien, ROS Christine, DENIS Jean François, POUET Paule, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, PANAGOUDIS Grégory, PALMASI Sandrine, GOMEZ Vincent, LANTERMO Christiane, GINI Michel, GARGANI Marie, ANTROPOLI Grégory, SIMONPIERI Daniel, PEREZ Marie-José, VENDRAME Richard, MIRA Elisabeth.

Puis, M. GIVAUDAN, doyen de l'assemblée, prend la présidence et fait procéder à l'élection du maire. Monsieur Eric LE DISSES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé maire et prend la présidence de la séance.

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (39), de fixer à onze (11) le nombre d'adjoints au maire.



Clôture de la séance : 12 H 10.



Le Maire,
Eric LE DISSES.